



## SÉCURITÉ INCENDIE - DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Afin d'améliorer le confort de distribution de l'eau potable, et devant l'obligation de mettre aux normes la sécurité incendie de la commune, des travaux d'amélioration du réseau d'eau et de la défense incendie vont être entrepris dans les jours à venir par le syndicat des eaux du Toulouais Sud (SMETS) associé à notre commune.

A cette occasion, le SMETS informe que ces travaux vont permettre d'augmenter la pression générale du réseau de distribution d'environ 1,5 bar, garantissant ainsi un bon confort d'utilisation et une sécurité incendie plus efficace.

**Cette augmentation de pression de fonctionnement du réseau est susceptible d'impacter les installations intérieures de vos habitations que nous vous invitons à vérifier lors de ce changement.**

Par ailleurs, si vous disposez de groupes de surpression individuels, vous pourrez vous affranchir de ces équipements qui ne seront plus nécessaires.

Le secrétariat de mairie et le secrétariat du SMETS sont disponibles pour toutes demandes d'informations complémentaires.

**SMETS : 31 Rue Léopold Cabret, 54113 Mont-le-Vignoble - Tél : 03 83 62 55 40 - Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**



## RÉNOVATION THERMIQUE DE LA MAIRIE

La commune va entreprendre des travaux de rénovation de la mairie et du logement communal. En effet, face à des dégâts des eaux répétés et après expertise, il devient urgent d'effectuer une rénovation complète de la toiture. De plus, le logement communal et la mairie ont actuellement un niveau de performance énergétique insuffisant en termes d'isolation : plus de ventilation mécanique fonctionnelle, isolant absent, menuiseries défectueuses. Il est nécessaire d'entreprendre des travaux afin d'assurer le bien-être des usagers et faire des économies d'énergie. Au programme des travaux : isolation du plafond et des combles, remplacement des fenêtres actuelles, amélioration de l'étanchéité à l'air, installation d'une nouvelle ventilation mécanique hygroréglable, réfection de la toiture.

## EN BREF...

### Économie d'énergie

Pour réduire les consommations importantes de fioul nécessaires au chauffage de la salle des fêtes, trois thermostats programmables servant à piloter des robinets thermostatiques ont été installés. Désormais, il est possible de chauffer de façon séparée chaque pièce en fonction de l'occupation des locaux. Par ailleurs, la commune recherche des solutions pour remplacer la chaudière fioul vieillissante et améliorer l'isolation du bâtiment.

### Installation d'un défibrillateur

La commune a fait l'acquisition en juin dernier d'un défibrillateur automatique. Il sera installé avec un peu de retard en accès libre au niveau de l'aire de jeux avant la fin de l'année.



## REPAS DES ANCIENS - COLIS

Le repas des anciens annulé, ces deux dernières années pour cause de COVID va enfin avoir lieu. Avec le retour à la normale, nous aurons le plaisir de partager des moments d'échanges et de convivialité autour d'un bon repas le 10 décembre à midi à la salle des fêtes.

Pour celles et ceux qui ne seraient pas disponibles pour le repas, les membres du CCAS et les élus distribueront des colis.

### La distribution des colis commencera à partir du 10 décembre

Nous pourrions en profiter pour prendre des nouvelles des uns et des autres. En cas d'absence, vous pourrez venir récupérer votre colis pendant les permanences à la mairie.

## DU PAIN CHAUD 24H/24H

Face à l'absence de commerçant desservant notre village pour la vente de pain frais, nous avons démarché plusieurs boulangers. La commune a décidé de passer une convention avec l'entreprise BDB AND CO, représentée par son gérant M. Battavoine, pour l'installation d'un distributeur de baguettes de pain chaud. Avec cette machine située sur le petit parking à proximité de l'aire de jeux et de la mairie, les baguettes sont pré-cuites avant d'être déposées dans le distributeur qui contient un four. Lorsqu'un client viendra acheter son pain, il le trouvera toujours chaud et croustillant. Situé au centre du village, le distributeur devrait éviter de prendre la voiture pour aller chercher du pain à Toul. Le règlement pourra se faire en monnaie ou par carte bancaire. L'installation est prévue avant la fin de l'année et devrait rendre service à tous.

